

» EQS LEI MANAGER «

En utilisant le portail Internet <https://www.lei-manager.com> vous ("utilisateur du service de LEI") acceptez les présentes conditions d'utilisation d'EQS Group AG.

§1 Objet du contrat

Le **Legal Entity Identifier** (« **LEI** ») est un identifiant unique pour les sociétés juridiques indépendantes. Le LEI est enregistré par ES Group AG sur le modèle de la norme internationale ISO 17442 et des directives actuelles du Conseil de Stabilité financière (« **CSF** ») et du Comité de surveillance réglementaire (« **CSR** ») d'après les exigences de la Global Legal Entity Identifier Foundation (« **GLEIF** »). Le LEI figure donc dans le Global Legal Entity Identifier System (« **GLEIS** »).

L'objectif du LEI est de fournir une identification explicite des sociétés juridiquement indépendantes, telles que les sociétés, les institutions, les fonds d'investissement (« **société(s)** »), afin de favoriser la transparence sur les marchés financiers et de contribuer à une meilleure évaluation des risques dans le cadre des transactions financières.

EQS Group AG attribue des identifiants LEI aux sociétés sur www.lei-manager.com. L'EQS LEI Manager établit également un registre ouvert à la consultation et l'inspection publique (« **Registre de LEI** ») qui répertorie les identifiants LEI des entités légales enregistrées.

§2 Service d'accès

Le service d'accès permet à l'utilisateur du service de LEI de consulter et/ou de télécharger des LEI individuels et/ou des **DR-EJ** connexes ou l'ensemble complet ou partiel des données des LEI et/ou des **DR-EJ** connexes à partir du registre des LEI et/ou du format de fichier commun de données. Le service d'accès au site web <http://www.lei-manager.com> est fourni gratuitement et sans aucune restriction technique.

Les données disponibles via le service d'accès sont fournies dans le cadre de la licence CC0, voir creativecommons.org.

Afin de protéger le GLEIS et les principes fondamentaux qui le constituent, tels qu'ils sont énoncés dans les principes directeurs du GLEIS, en particulier si le service d'accès est utilisé d'une manière qui est contraire ou menace de porter atteinte à ces principes fondamentaux ou au bien public pour lequel le/les LEI et le DR-EJ sont fournis, EQS Group AG doit se réserver le droit de suspendre ou de modifier le service d'accès ou l'une des conditions d'utilisation.

§3 Activation de la demande de LEI

Pour utiliser le LEI Manager, à l'exception de la fonction de recherche, il est nécessaire de s'enregistrer. Après une procédure d'authentification, l'utilisateur de service de LEI est activé pour une demande de LEI. Les documents nécessaires à l'authentification sont disponibles au téléchargement dans le LEI Manager. Conformément à l'objectif du LEI, à savoir l'identification précise des unités juridiquement indépendantes selon la norme ISO 17442 de LEI - le service EQS LEI n'est pas destiné aux particuliers et entités naturelles mais uniquement aux sociétés selon la norme ISO 17442 de LEI.

§4 Obligation de l'utilisateur du service de LEI

L'utilisateur de service de LEI garanti (i) l'indication correcte et complète des données selon

L'utilisateur du service de LEI garantit (i) la déclaration correcte et complète des données conformément aux exigences de la GLEIF, (ii) la communication rapide de toute modification qui (pourrait) avoir un impact réel ou potentiel sur le LEI ou les données de référence de la société (données de référence de l'entité juridique « DR-EJ »), (iii) la révision annuelle et la confirmation des données.

En cas d'échec de la revalidation, le statut du LEI est modifié pour devenir "lapsed". Il ne peut et ne doit plus être utilisée par la société comme LEI jusqu'à ce qu'une revalidation ait été effectuée avec succès et que le LEI ait été réactivé et que son statut ait été modifié en "Issued".

Une société ne peut avoir qu'un seul LEI. L'utilisateur du service LEI s'engage par la présente à ne pas demander un autre LEI pour la même société auprès d'EQS Group AG ou de toute autre LOU. Le bénéficiaire du service LEI confirme par la présente, au nom de la société, qu'il n'a pas de LEI et n'a pas demandé de LEI à ce jour ou en parallèle.

L'utilisateur du service de LEI s'engage à ce que les données ne puissent être transmises, confirmées ou modifiées que par des personnes autorisées. La preuve que la personne qui fait la demande est autorisée à agir au nom de la société est fournie, si nécessaire, en certifiant officiellement la procuration.

EQS Group AG doit utiliser les données fournies par l'utilisateur du service de LEI ou son représentant autorisé conformément à l'utilisation prévue et doit transmettre les données à la GLEIF.

Tous les droits de propriété intellectuelle ou autres droits de propriété dans le LEI ou le DR-EJ, quelle que soit leur nature, leur portée ou leur caractère juridique, restent la propriété d'EQS Group AG ou de la GLEIF. Si, en vertu de toute législation (présente ou future), l'utilisateur du service de LEI ou la société est considéré comme le propriétaire de tout droit de propriété intellectuelle ou d'autres droits de propriété dans le LEI ou DR-EJ, l'utilisateur du service de LEI déclare céder ces droits entièrement et irrévocablement à EQS Group AG. Si un tel transfert n'est pas possible en vertu du droit applicable, l'utilisateur du service de LEI accordera une licence complète, exclusive et irrévocable des droits à EQS Group AG avec l'autorisation de sous-licencier ces droits à la GLEIF.

En particulier, les actions suivantes sont interdites à l'utilisateur du service LEI lorsqu'il utilise l'EQS LEI Manager :

- (i) l'accès à notre registre de LEI ou à tout autre de nos fichiers ou bases de données, sauf en utilisant le service d'accès que nous fournissons ;
- (ii) contournement de restrictions techniques ou mise en péril ou contournement du fonctionnement et de la sécurité du service, notamment en l'infectant avec des logiciels malveillants de quelque nature que ce soit ; ou
- (iii) l'utilisation des services d'une manière qui porte atteinte au droit applicable, en particulier l'utilisation illégale de données et la transmission d'informations et de données qui est illégale ou qui viole les droits de propriété de tiers.

§5 Conclusion et durée du contrat/délais de préavis

En soumettant une demande de LEI, l'utilisateur de service de LEI conclut un contrat avec EQS Group AG pour une durée indéterminée sur la base de ces conditions. L'accord n'est pas limité dans le temps.

L'accord prend automatiquement fin lorsqu'EQS Group AG ou la société cesse d'exister en tant que personnalités juridiques indépendantes.

L'accord se termine automatiquement avec effet immédiat et sans qu'EQS Group AG puisse être tenu responsable des dommages causés par cette résiliation de contrat, dès le moment où l'accord-cadre entre EQS Group AG et la GLEIF relatif à son accréditation en tant qu'Unité Opérationnelles Locales (« UOL ») se termine. EQS Group AG en informera de manière appropriée.

L'accord peut être résilié à tout moment par l'un ou l'autre des parties selon la procédure ordinaire si (i) le LEI de la société concernée est transféré à une autre UOL ou à la GLEIF, si (ii) la société perd son statut de personnalité juridique indépendante, si (iii) la société se voit retirer le LEI dans le cadre d'une revalidation en raison du non-respect des conditions qui s'y rapportent.

Une résiliation extraordinaire sans préavis est possible pour les deux parties en cas de violation grave ou persistante des obligations contractuelles.

§6 Contestations

L'utilisateur du service de LEI est informé et conscient que son LEI ainsi que les « données de référence de l'entité juridique » (DR-EJ) seront rendus publics. Il est également informé et conscient que le GLEIS donne la possibilité aux tiers de l'informer lorsque ces derniers jugent ces données incorrectes.

L'utilisateur du service de LEI s'engage donc, dès qu'il en est informé et qu'une demande lui parvient, à vérifier ou à corriger immédiatement les renseignements prétendument erronés.

§7 Prix/Paiements

Les prix sont dus pour la demande initiale de LEI, les mises à jour et changement et le renouvellement annuel des données de la société conformément à la liste des prix actuelles (<https://lei-manager.com/price>) et ils seront facturés en euro (€). Tous les prix sont soumis à l'ajout de la taxe légale sur la valeur ajoutée. L'émission d'un LEI a lieu conformément à la GLEIF d'après un "modèle de recouvrement des coûts" (voir également à ce sujet www.gleif.org). EQS Group AG vérifie chaque année si les prix couvrent les coûts et se réserve le droit de les ajuster le cas échéant, dans la limite d'une fois par an.

§8 Disponibilité/Force majeure

EQS Group AG a pour objectif de mettre l'EQS LEI Manager à disposition, sans interruption ni erreur, dans la mesure où cela est techniquement possible. Cependant, les services peuvent être interrompues en raison de maintenance, de mises à jour ou d'erreurs de système ou de réseau et il n'y a aucun droit à une disponibilité des services d'EQS Group AG à tout moment. Les fenêtres de maintenance seront - dans la mesure du possible - annoncées à temps sur <http://www.lei-manager.com>.

Les événements imprévisibles et les cas de force majeure dont EQS Group AG n'est pas responsable et qui rendent nécessaire l'interruption ou la limitation du fonctionnement de l'EQS LEI Manager libèrent EQS Group AG de son obligation de mise à disposition de l'EQS LEI Manager jusqu'à ce que la force majeure ou l'événement imprévisible ait cessé. Les délais sont prolongés des périodes pendant lesquelles l'événement en question ou ses effets persistent. Les cas de force majeure incluent les incendies, les grèves, les couvre-feux, les problèmes techniques du système informatique (panne de réseaux par ex.) et d'autres circonstances dont EQS Group AG n'est pas responsable. Toute responsabilité d'EQS Group AG est exclue pour les dommages causés par un cas de force majeure ou un événement semblable.

§9 Mise à disposition/Garantie/Responsabilité

EQS Group AG ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'exécution des services dans l'EQS LEI Manager.

Toutes les informations contenues dans l'EQS LEI Manager sont basées sur le LEI et les informations connexes stockées dans les bases de données d'EQS Group AG et de la GLEIF. La mise à disposition et la reproduction des informations contenues dans l'EQS LEI Manager sont effectués avec le plus grand soin possible. Dès que des erreurs sont détectées dans l'EQS LEI Manager, EQS Group AG les corrige immédiatement dans la mesure du possible.

EQS Group AG n'assume aucune responsabilité et exclue expressément toute responsabilité pour les données contenues dans le registre LEI provenant d'autres LOU. Ces données sont obtenues par EQS Group AG à partir de sources librement accessibles et EQS Group AG ne peut cependant assumer aucune responsabilité quant à leur conformité à tout moment et sans restriction aux exigences actuelles de la norme, des directives associées et que le LEI et les informations associées sont exactes, à jour et complètes. L'utilisation du contenu accessible via le registre de LEI relève de la seule responsabilité des utilisateurs de services LEI.

Dans tous les cas de responsabilité contractuelle et non contractuelle, EQS Group AG ne paiera des dommages et intérêts ou une compensation pour les dépenses inutiles que dans la mesure spécifiée ci-dessous :

- (i) En cas de violation d'obligations contractuelles importantes causée par une négligence légère, la responsabilité d'EQS Group est limitée au montant du dommage direct prévisible du contrat. Les obligations contractuelles essentielles sont abstraitement des obligations dont l'exécution rend possible la bonne exécution d'un contrat et dont les parties contractantes peuvent régulièrement se prévaloir. Sinon, une responsabilité du groupe EQS est exclue.

La responsabilité est limitée à cinq fois le montant total du remboursement de l'utilisateur du service LEI au cours de l'année civile respective pour chaque cas de dommage individuel et pour tous les cas de dommage ensemble provenant de la relation contractuelle ou en relation avec celle-ci.

- (ii) EQS Group AG est responsable sans limitation des dommages résultant d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé, qui sont fondés sur un manquement aux obligations de EQS Group AG, d'un représentant légal ou d'un agent d'exécution de EQS Group AG ainsi que des dommages causés par l'absence d'une qualité garantie par EQS Group AG ou en cas de comportement frauduleux de EQS Group AG.
- (iii) En outre, EQS Group AG est responsable sans limitation des dommages causés intentionnellement ou par négligence grave par EQS Group AG ou l'un de ses représentants légaux ou agents d'exécution.

La responsabilité telle que définie par la loi sur la responsabilité en matière de produit n'est pas affectés par les limitations de responsabilité réglementées ici.

Le recours à la faute concomitante (par exemple, la violation des obligations du client) reste ouvert.

Un délai de prescription d'un an s'applique à toutes les demandes de dommages et intérêts ou d'indemnisation pour dépenses inutiles à l'encontre d'EQS Group AG en cas de responsabilité contractuelle et non contractuelle. Le délai de prescription débute à la date déterminée au §199 al. 1 BGB. Il entre en vigueur au plus tard cinq ans après la survenance de la créance. Cette disposition ne s'applique pas (i) en cas de responsabilité pour faute intentionnelle ou négligence grave, (ii) en cas de dommages corporels, ou (iii) en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits.

§10 Modifications

L'EQS LEI Manager et tous les services connexes sont fournis par EQS Group AG dans le cadre des fonctions selon l'état de développement respectif en considération des exigences actuelles de la norme ISO 17442 et des directives actuelles respectives du FSB, du GLEIF et du ROC. EQS Group AG se réserve le droit d'interrompre la disponibilité d'EQS LEI Manager (en particulier lorsque le LEI est transféré au système GLEIS), ou de modifier la nature, le contenu et la portée de l'offre et les conditions d'utilisation du LEI Manager d'EQS à tout moment et de les adapter aux exigences actuelles.

§11 Reconnaissance du GLEIS

L'utilisateur du service LEI confirme par la présente qu'il connaît l'objectif et le fonctionnement du GLEIS. Il confirme également qu'il a lu et compris les documents auxquels il est fait référence dans les présentes conditions d'utilisation et qu'il est d'accord avec leur contenu.

L'utilisateur du service LEI renonce notamment par la présente à faire valoir contre EQS Group AG des droits en lien avec un comportement, pour lesquels EQS Group AG s'est engagé conformément aux dispositions du GLEIS ou ayant été fixés de manière concrète par la GLEIF.

Par la présente, l'utilisateur de service de LEI confirme expressément être informé et conscient

- (i) qu'il doit procéder à un paiement annule pour le renouvellement et la confirmation de validation de son LEI.
- (ii) qu'en vertu des dispositions légales ou réglementaires relatives au GLEIS, à la GLEIF ou à EQS Group AG, EQS Group AG peut être contraint de modifier les DR-EJ sans l'accord préalable de l'utilisateur du service de LEI ou de la société concernée.

- (iii) que l'émission, la validation et le renouvellement annuel du LE qui lu a été attribué dépendent des conditions fixées par la GLEIS ou la GLEIF, qu'ils peuvent parfois être modifiés et également publiés par la GLEIF sur www.gleif.org.
- (iii) que la GLEIF se réserve le droit de pouvoir modifier le LEI et d'en demander la gestion par une autre UOL que l'utilisateur devra désigner, et/ou qu'il peut autoriser une autre UOL de son choix à procéder à cette modification à sa place, sans que des frais supplémentaires s'appliquent.
- (iv) qu'il peut lui-même demander le transfert du LE et de sa gestion par une autre UOL (auquel cas les CVG de l'UOL choisie remplaceront le présent accord), sans que des frais supplémentaires s'appliquent.
- (v) que le LEI ainsi que les DR-EJ d'EQS Group AG sont transmis à la GLEIF ainsi qu'aux autres UOL et qu'ils sont mis à disposition du public dans le cadre du GLEIS. Dans le cadre des conditions d'utilisation, le LEI et les DR-EJ peuvent être librement consultés, utilisés et partagés par tout le monde.
- (vi) qu'il n'est pas permis de créer un lien vers l'EQS LEI Manager ou de l'intégrer, ni d'afficher des produits d'information comparables ou similaires relatifs au LEI sur les propres sites Internet de l'utilisateur de service de LEI sans l'accord préalable d'EQS Group AG.
- (vii) qu'il doit s'abstenir de suggérer de quelque manière que ce soit que des données et/ou des services, autres que les LEI et les LE-RD originaux téléchargés par le biais du service d'accès, sont fournis, soutenus, approuvés, accordés ou autrement associés à la GLEIF ou EQS.
- (viii) à s'abstenir de tout acte ou déclaration qui pourrait amener le public et/ou ses clients à croire que les produits ou services qu'il fournit, bien que les LEI et les LE-RD puissent faire partie de ces produits ou services, sont des services ou produits de GLEIF, EQS Group AG ou d'une UOL, ou qu'il fait partie de GLEIF et/ou de GLEIS et/ou d'une UOL ou a une relation particulières avec l'un d'eux.
- (ix) que la GLEIF et EQS Group AG peuvent prendre les mesures appropriées, y compris, mais sans s'y limiter, des actions en justice et des injonctions, si vous ne respectez pas les présentes conditions d'utilisation et, dans la mesure permise par le droit applicable, vous serez tenu de payer une pénalité de 100 000 CHF pour chaque cas de non-respect.

§12 Protection des données

Lorsque EQS Group dans le cadre de la relation contractuelle reçoit des données personnelles d'employés ou de personnes auxiliaires aux utilisateurs du service de LEI, ces données sont collectées, traitées et utilisées par EQS Group comme décrit dans l'avis sur la protection des données (qui peut être consulté sur www.eqs.com).

§13 Dispositions finales

Même si les conditions d'utilisation et autres informations accessibles sur le site Internet d'EQS Group AG sont mises à dispositions dans plusieurs langues, la version allemande prévaut, notamment en ce qui concerne l'interprétation et l'analyse des formulations employées. Les autres versions linguistiques (traductions) doivent être considérées comme un service supplémentaire proposé par EQS Group AG.

EQS Group AG peut faire appel à des sous-traitants. Même s'il est fait appel à des sous-traitants, EQS Group AG reste responsable de l'exécution des obligations assumées par EQS Group AG.

§14 Droit/Tribunal compétent

Le droit de la République fédérale d'Allemagne s'applique exclusivement. Le lieu d'exécution et du tribunal exclusivement compétent se trouve au siège d'EQS Group AG (Munich).